



AUTO-KOOL INC.

MONTREAL: 2295, 52ND AVENUE, LACHINE, QUEBEC, H8T 3C3

Garantie Main d'Oeuvre

- Achat d'une assurance main d'œuvre de 75\$ sur un Radiateur de Camion ou Air to Air assure une allocation de 450\$ nettes comme réclamation de main d'œuvre qui couvrent toutes les dépenses.
- La durée de cette garantie est d'un an et couvre seulement la pièce et le \$450 de main d'œuvre.
- L'assurance doit être achetée avec la pièce.
- La compensation de main d'œuvre est valide seulement avec un défaut de manufacturier.
- Toutes autres formes de défauts, mais pas limité à une pièce mal installée, endommagé par mauvaise manipulation ou utilisation anormale annule automatiquement la garantie, ainsi que la main d'œuvre.
- La garantie de main d'œuvre est non transférable.
- La garantie de main d'œuvre reste toujours applicable de la date d'achat originale pour une période de 12 mois, et ne peut être renouveler une deuxième fois avec une autre date en cas de remplacement sur garantie pour une pièce défectueuse Auto-Kool.
- La garantie reste valide jusqu'à la fin du période de la date originale.
- La compensation du 450\$ couvre la totalité d'une réclamation. Un montant additionnel ne sera pas offert.

- Un formulaire fourni par Auto-Kool sera rempli par votre client ou votre commis avec chaque achat d'une garantie prolongée. Ce formulaire doit comprendre une étiquette d'identification de la pièce d'Auto-Kool.
- Garantie sera refusé pour les pièces sans étiquettes.
- Le compte, du client en question, doit être à date.
- Le crédit sera affiche dans le compte du client.